



Communiqué de presse

Le 15 mars 2019

Lancement du Concours Photos 2019 « Scènes de vies maîchoises »

A vos appareils photos !

Dans le cadre de sa stratégie de promotion, la Ville de Maîche organise du 18 mars au 14 juin 2019 un concours photographique sur le thème « Scènes de vies maîchoises ».

Cela peut être des moments de la vie quotidienne au sein de son quartier, entourés de ses voisins, de ses amis ; se rendre au marché, flâner dans les rues de la ville par exemple. Mais cela peut être également les grandes manifestations que la Ville de Maîche organise. L'important est que chacun puisse immortaliser ce qui caractérise, selon lui, les scènes de la vie maîchoise.

Gratuit, ce concours amateur est ouvert aux personnes majeures et mineures (autorisation de participation à fournir par le représentant légal) dans la limite d'une participation par personne, sans limite de territoire, ainsi qu'aux classes de 6e, 5e, 4e et 3e d'établissements accueillant des élèves Maîchois.



Sont exclus du concours les photographes professionnels, les professionnels du livre et de l'impression, les organisateurs du concours, les membres du jury, les élus du Conseil Municipal et les agents de la Bibliothèque Municipale de la Ville de Maîche.

Les participants peuvent soumettre jusqu'à trois photographies respectant le thème du concours « Scènes de vies maîchoises ».

A savoir

- Une catégorie « jeune » est également ouverte aux enfants de moins de 18 ans (ou qui n'auront pas 18 ans avant la clôture du concours).
- Une catégorie « classe » est ouverte à tous les établissements scolaires accueillant des élèves Maîchois, une ou plusieurs classes peuvent candidater sous l'égide de leur responsable pédagogique.
- Une catégorie « techniques anciennes » est ouverte à tous les participants utilisant des appareils de photographies non numériques. Le type d'appareil utilisé pour les prises de vue devra être indiqué au dos des photographies.

Les photographies sélectionnées feront l'objet d'une exposition à la bibliothèque municipale Louis Pergaud durant l'été 2019.

Les photographes amateurs pourront faire parvenir leurs clichés jusqu'au **14 juin 2019 à 18h** à la Mairie de Maîche.

Les meilleures photographies de chaque catégorie seront récompensées par de nombreux lots, et seront utilisées à des fins promotionnelles de la Ville (publication sur le site internet, la page Facebook, bulletin municipal, calendriers de la Ville... etc.)

Infos + règlement et documents annexes sur : www.mairie-maiche.fr > Rubrique Mes Loisirs > Bibliothèque Louis Pergaud > Concours photos

Contact Presse
Service Communication – Mairie de Maîche
03 81 64 03 01